

DISCOURS
DE
L'HON. TRÉSORIER DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
SUR LE BUDGET.

29 novembre 1870.

SÉANCE DU SOIR.

La séance est reprise à huit heures ; deux bills privés passent par le comité général.

L'Hon. M. ROBERTSON propose que la Chambre se forme en comité des sub-ides ; puis, il s'exprime en ces termes :

Il est, d'après l'usage, de nécessité absolue, sous un gouvernement libre comme le nôtre, et après qu'il a été proposé que la Chambre se réunisse en Comité des Subsidés, de présenter, pour l'information des Hon. Membres et pour celle du pays, un exposé clair et complet de la manière dont les octrois précédemment votés par la Législature ont été dépensés, de donner les détails le plus circonstanciés sur le chiffre des sommes perçues et sur les sources auxquelles elles l'ont été. L'usage veut encore, et avec beaucoup de raison, que je fasse connaître à la Chambre de quelles sources nous comptons tirer nos revenus, comment ces revenus devront être employés durant l'année fiscale expirant le 30 juin 1872 ; que je lui donne enfin, ainsi qu'au Pays, une idée aussi précise que possible de notre situation actuelle et de la perspective que nous avons pour l'avenir.

En m'efforçant de fournir sur ces points toutes les informations possibles, j'oserai solliciter l'indulgence de la Chambre, convaincu que je suis de mon inhabileté à exprimer, en termes